



**VICE-RECTORAT
DE LA NOUVELLE-CALÉDONIE
DIRECTION GÉNÉRALE
DES ENSEIGNEMENTS**

**Inspection pédagogique
de l'enseignement du second degré**

VR/IP2/AMR
n° 3211-2026-024
Affaire suivie par :
Anouk Martaud Robert
IA-IPR de Lettres
Tél : (+687) 97 22 74
Mél : Anouk.martaud-robert@ac-noumea.nc

Nouméa, le 16/02/2026

Anouk MARTAUD-ROBERT
Inspectrice d'académie-Inspectrice
pédagogique régionale de lettres

1, avenue des Frères Carcopino
BP G4 - 98848 Nouméa Cedex

à

Mesdames et Messieurs les
professeurs de Lettres

s/c Mesdames et Messieurs les
chefs d'établissement

Objet : Lettre de rentrée 2026 – Inspection de Lettres

Chères et chers collègues,

En cette rentrée scolaire, je tiens à vous remercier pour votre engagement au service de la réussite de nos élèves en 2025, ainsi que de votre sérieux et de votre rigueur au cours des différentes sessions d'examens. Je souhaite également la bienvenue à tous les titulaires et contractuels qui nous rejoignent.

Cette année, Karine Marchand, Théodora Barbe et Emmanuelle Moretti poursuivront leur engagement comme chargées de mission. Je les remercie pour leur travail efficace et rigoureux.

LES GRANDES ORIENTATIONS :

➤ **Le développement des compétences langagières**

Les enjeux qui pèsent sur notre discipline sont nombreux et vous les connaissez bien. Le taux d'illettrisme lors des JDC qui se situait en 2025 aux alentours de 28% peut nous alarmer. Des dispositifs de remédiation sont implantés dans la plupart des collèges et des lycées professionnels et nous allons les renforcer. Cependant la maîtrise de la langue ne repose pas sur vos seules épaules, elle concerne l'ensemble des disciplines ; mes collègues inspecteurs sont également partie prenante de cette démarche. Ainsi l'analyse des évaluations standardisées concerne toute l'équipe pédagogique, tout comme un apprentissage plus systématique du lexique qui fait tant défaut à nos élèves et dont la faible maîtrise demeure le principal obstacle à la compréhension.

La **compréhension** résulte de compétences acquises parallèlement à l'oral, en lecture et en écriture.

Les différentes compétences liées à l'**oral** sont travaillées à chacune des séquences afin de construire une progression, de la sixième à la Terminale. Les deux épreuves certificatives (l'oral du DNB et le Grand Oral de bac) s'inscrivent dans un parcours cohérent auquel l'élève doit être très régulièrement préparé. Il s'agit d'être

particulièrement attentif aux élèves très timides qui se font oublier et qui réussissent souvent à traverser leur scolarité sans prendre la parole. Pour ceux-là, un espace plus sécurisé - en demi-groupe par exemple – peut être nécessaire.

La création d'une webradio d'établissement ou la participation à un concours de lecture à haute voix sont des initiatives qui peuvent créer une dynamique dans le développement des compétences orales en lien avec une démarche citoyenne et d'éducation aux médias.

La lecture, quotidienne et régulière, permet à l'élève de progresser dans sa maîtrise langagière et surtout d'acquérir le vocabulaire indispensable à la compréhension. Une grande fréquence de lecture demeure le principal levier de l'enrichissement du lexique et de la construction syntaxique, tout comme le passage systématique à l'écrit dans une démarche de réinvestissement. Un récent rapport¹ de l'inspection générale souligne le décrochage des garçons dans ce domaine, ce qui induit une orientation subie plus importante dans la voie professionnelle. La lecture plaisir, la variété des supports et l'utilisation des textes documentaires permettent de lutter contre cette inégalité de genre. Ainsi, la lecture d'œuvres intégrales² au nombre requis par les programmes reste essentielle pour chacun des niveaux de classe. Il convient bien sûr d'en réguler la difficulté et la longueur en fonction du niveau de l'élève.

L'écriture enfin permet à l'élève de mobiliser ses connaissances en termes de lexique, d'orthographe et de les éprouver. Il est nécessaire de le faire écrire lors de chaque séance et de proposer un écrit plus long chaque semaine, sans que celui-ci soit nécessaire évalué. Le carnet de lecteur, d'écrivain ou de rêveries – au collège³ comme au lycée⁴ – peut être proposé en classe afin de libérer l'élève de la peur de l'erreur.

➤ **Les nouveaux programmes de sixième⁵**

En 6^e, les nouveaux programmes sont appliqués dès cette rentrée. Si les thématiques vous restent très familières, il est important de rappeler les caractéristiques spécifiques de ces programmes. D'une part, chaque objet d'étude est dorénavant lié à un genre précis afin d'éviter l'éparpillement et de construire solidement chacune de ces notions. Par ailleurs la place faite au lexique est prépondérante, j'aurai l'occasion de revenir sur ce point avec les différentes équipes. Enfin, les compétences sont détaillées de façon opérationnelle ce qui vous permettra de d'accompagner au plus près l'acquisition des différentes compétences. La progression de grammaire est également planifiée⁶ sur chacun des niveaux de collège, les programmes à venir du cycle 4 seront plus précis que les précédents.

➤ **Le programme limitatif de Première**

L'objet d'étude Littérature d'idées est renouvelé avec les œuvres suivantes :

- *Entretien sur la pluralité des mondes*, Bernard le Bouyer de Fontenelle
- *Discours de la servitude volontaire*, Etienne de La Boétie
- *Lettres d'une péruvienne*, Françoise de Graffigny

Une formation sera proposée sur chacune de ces œuvres au mois d'avril, et des ressources sont à votre disposition sur EDUSCOL⁷.

¹ <https://www.education.gouv.fr/pratiques-de-lecture-et-maitrise-de-la-litteratie-451821>

² <https://eduscol.education.fr/document/16435/download>

³ <https://eduscol.education.fr/document/16438/download>

⁴ <https://eduscol.education.fr/document/24406/download>

⁵ <https://eduscol.education.fr/87/j-enseigne-au-cycle-3>

⁶ <https://eduscol.education.fr/3866/francais-cycle-4>

⁷ <https://eduscol.education.fr/1712/programmes-et-ressources-en-francais-voie-gt>

LES EXAMENS

➤ **Le brevet des collèges**

Cette année, le mode d'évaluation du brevet des collèges est modifié conformément aux directives ministérielles. Les épreuves terminales compteront pour 60% de la note, tandis que le contrôle continu prendra en compte toutes les disciplines pour 40% de la note finale.

Le projet éducatif de Nouvelle-Calédonie s'appuie sur deux principes structurants :

- La formation aux compétences comme cadre de référence aux apprentissages ;
- L'évaluation non chiffrée au cours de la formation, fondée sur des niveaux de maîtrise de compétences disciplinaires, transversales et du socle.

Ces principes ne sont pas remis en cause. La formation et la certification sont à distinguer et nous vous renvoyons aux éléments mis en ligne sur le site du vice-rectorat⁸ ainsi qu'à la note de cadrage proposée par le collège des inspecteurs et distribuée dans vos établissements.

Nous soulignons pour chacune des disciplines l'importance de poursuivre un enseignement organisé en compétences, sur des évaluations formatives et régulatrices ainsi que sur le droit à l'erreur car l'élève a le droit de se tromper, de réessayer et d'être réévalué.

➤ **Les épreuves anticipées de première**

Une réunion sera organisée rapidement pour finaliser le descriptif vierge qui servira de support à chacun des professeurs de première. J'insiste cependant sur le fait que les élèves doivent disposer pour l'oral d'un exemplaire vierge de chaque texte. **Chaque texte doit être retapé avec indications de lignes et non photocopié** à partir d'un manuel. **Le passage doit correspondre exactement à celui travaillé en classe** afin d'éviter des malentendus ou des contestations à l'oral.

LES PROJETS DU TERRITOIRE

- **Récréativres en sixième** : Chaque classe de sixième a reçu ou va recevoir un jeu d'ouvrages sélectionnés pour *Récréativres*. Portée par le DENC et le Vice-rectorat, cette opération prend le relais de *Livre mon ami* et **concerne tous les élèves du cycle 3**. La valorisation des productions des élèves aura lieu durant la période 5.
- *Odyssée de l'orthographe* : Également en collaboration avec la DENC, *l'Odyssée de l'orthographe* s'adressera particulièrement aux élèves qui ont participé à ce projet en CM1 et en CM2. Il s'agit d'une approche ludique et fructueuse des apprentissages orthographiques. Je reviendrai plus précisément vers vous un peu plus tard dans l'année.
- **Un concours d'éloquence à partir de la 3^{ème}** est organisé par le Haut-Commissariat en collaboration avec le Vice-rectorat et l'Université de Nouvelle-Calédonie. Ce concours vise à développer les compétences orales de nos élèves tout en luttant contre la désinformation. Il comporte plusieurs catégories et concerne les élèves de 3^{ème}, les lycéens qu'il s'agisse du général ou du technologique, ainsi que les étudiants de BTS. Une information spécifique sera envoyée dans les établissements d'ici le mois de mars.

⁸ <https://www.ac-noumea.nc/spip.php?rubrique456>

FORMATION ET ACCOMPAGNEMENT :

Le plan de formation est consultable sur le site académique :

<https://www.ac-noumea.nc/spip.php?article3392>

Les inscriptions seront ouvertes du **13 février au 6 mars 2026**. J'insiste sur la nécessité de procéder à votre inscription en suivant la procédure indiquée.

Les enseignants de collèges seront regroupés par bassins afin de bénéficier d'une formation sur les *Enjeux du cours de Lettres en collège*.

Les contractuels bénéficieront d'une formation spécifique et seront également intégrés à la préparation au CAPES.

Dispositif 26A0400284 : *Préparation concours : CAPES interne Lettres*

Dispositif 26A0400182 : *Nouveau programme EAF Lycée : l'argumentation*

Seule votre boîte électronique académique (de type prénom.nom@ac-noumea.nc) sera utilisée au cours de l'année pour la correspondance et l'envoi d'informations. Je vous invite à la consulter très régulièrement.

Je vous souhaite, ainsi qu'à vos élèves, une excellente année scolaire, sereine, riche et couronnée de réussites.

**Signature de l'IA-IPR
Anouk Martaud-Robert**



A handwritten signature in blue ink, appearing to read "Anouk Martaud-Robert".